

Soutien aux entreprises

Critères chapeau	Critères de sélection		Note	Note max. possible	Justificatif à fournir
Pertinence du projet	Le projet répond de manière optimale aux objectifs de l'OS et aux orientations de la stratégie régionale	Répond aux objectifs de l'OS	2	4	Argumentaire à développer par le demandeur
		Répond aux objectifs de l'OS et aux actions identifiées dans la stratégie régionale	4		
	Le projet concerne la petite pêche côtière	Non	0	2	Acte de francisation du navire ou certificat d'enregistrement
		Oui	2		
Qualité environnementale	Le projet permet une réduction des déchets/coproduits ou l'amélioration de la gestion des déchets/coproduits ou une réduction des impacts de la pêche sur le milieu marin	Non	0	1	Argumentaire à développer par le demandeur et/ou résultats d'études ou d'expertises
		Oui	1		
	Le projet permet une réduction de la consommation d'énergie ou une amélioration de l'efficacité énergétique	Non	0	1	Argumentaire à développer par le demandeur et/ou résultats d'études ou bilans énergétiques
		Oui	1		
Valorisation des produits et sécurité alimentaire	Le projet permet une amélioration de la qualité, de la valorisation ou de la traçabilité des produits	Non	0	2	Argumentaire à développer par le demandeur
		Oui	2		
Impact sur le plan social, économique et de l'emploi	Le projet prévoit la création d'un ou plusieurs emplois (ou l'embauche d'alternant ou de stagiaire)	Aucun	0	2	Plan d'entreprise
		1	1		
		2 ou plus	2		
	Le projet permet de maintenir les emplois en place	Non	0	1	Plan d'entreprise
		Oui	1		
	Le projet améliore les conditions de travail, d'hygiène ou de sécurité	Non	0	3	Argumentaire à développer par le demandeur et/ou résultats d'études ou d'expertises
		Oui	3		
	Le projet favorise la vente directe/les circuits courts	Non	0	2	Argumentaire à développer par le demandeur
		Oui	2		
	Le projet améliore la performance économique de l'entreprise ou concerne une création d'entreprise	Non*	0	2	Plan d'entreprise
Oui*		2			
				20	

*La valeur ajoutée à l'horizon de la 3ème année du plan d'entreprise prévoit une augmentation d'au moins 3 % par rapport à celle de l'année de l'investissement

OS 1.1 - Renforcer les activités de pêche durables sur le plan économique, social et environnemental

Ports de pêche

Critères chapeau	Critères de sélection		Note	Note max. possible	Justificatif à fournir
Pertinence du projet	Le projet fait partie des équipements prioritaires identifiés dans le PROEPP	Non	0	2	-
		Oui	2		
	Le projet est correctement dimensionné par rapport au nombre de pêcheurs professionnels potentiels concernés	Non	0	2	Argumentaire à développer par le demandeur
		Oui	2		
	Le porteur de projet dispose des ressources nécessaires et des mécanismes de financement nécessaires pour couvrir les frais d'exploitation et d'entretien des investissements	Non	0	2	Argumentaire à développer par le demandeur et plan de financement prévisionnel
		Oui	2		
Dimension collective	Le projet a fait l'objet d'une concertation préalable avec les professionnels	Non	0	2	Compte(s)-rendu(s)/PV de réunion(s) ou de commission(s)
		Oui	2		
Qualité environnementale	Le projet contribue à la transition écologique des ports ou à la réduction de l'incidence des activités portuaires sur le milieu marin	Non	0	1	Argumentaire à développer par le demandeur et/ou résultats d'études ou d'expertises
		Oui	1		
	Le projet permet une amélioration de la gestion des déchets/coproduits	Non	0	2	Argumentaire à développer par le demandeur et/ou résultats d'études ou d'expertises
		Oui	2		
Valorisation des produits et sécurité alimentaire	Le projet permet une amélioration de la qualité, de la valorisation ou de la traçabilité des produits	Non	0	3	Argumentaire à développer par le demandeur
		Oui	3		
Impact sur le plan social, économique et de l'emploi	Le projet prévoit la création d'un ou plusieurs emplois (ou l'embauche d'alternant ou de stagiaire)	Aucun	0	2	Argumentaire à développer par le demandeur
		1	1		
		2 ou plus	2		
	Le projet contribue à la résilience au changement climatique	Non	0	1	Argumentaire à développer par le demandeur
		Oui	1		
	Le projet améliore les conditions de travail et de sécurité sur les ports de pêche	Non	0	3	Argumentaire à développer par le demandeur et/ou résultats d'études ou d'expertises
Oui		3			
				20	

OS 1.1 - Renforcer les activités de pêche durables sur le plan économique, social et environnemental

Projets collectifs

Critères chapeau	Critères de sélection		Note	Note max. possible	Justificatif à fournir
Pertinence du projet	Le projet répond de manière optimale aux objectifs de l'OS et aux orientations de la stratégie régionale	Répond aux objectifs de l'OS	2	4	Argumentaire à développer par le demandeur
		Répond aux objectifs de l'OS et aux actions identifiées dans la stratégie régionale	4		
	Le projet concerne la petite pêche côtière	Non	0	2	Argumentaire à développer par le demandeur
		Oui	2		
Dimension collective	Le projet a fait l'objet d'une concertation préalable avec les professionnels pour l'évaluation des besoins	Non	0	2	Compte(s)-rendu(s)/PV de réunion(s) ou de commission(s)
		Oui	2		
	Le projet prévoit une diffusion et un partage des résultats à la filière	Non	0	1	Argumentaire à développer par le demandeur et planning prévisionnel et modalités de diffusion
		Oui	1		
	Le projet est géré sous forme d'une opération collaborative entre plusieurs partenaires	Non	0	1	A vérifier directement dans le dossier de demande d'aide
		Oui	1		
Qualité environnementale	Le projet améliore les pratiques en terme de pêche durable	Non	0	2	Argumentaire à développer par le demandeur et/ou résultats d'études ou d'expertises
		Oui	2		
	Le projet permet l'acquisition de connaissances sur le milieu ou la ressource	Non	0	1	Argumentaire à développer par le demandeur
		Oui	1		
	Le projet contribue à une réduction de la consommation d'énergie ou à une amélioration de l'efficacité énergétique des entreprises	Non	0	1	Argumentaire à développer par le demandeur et/ou résultats d'études ou bilans énergétiques
		Oui	1		
Valorisation des produits et sécurité alimentaire	Le projet permet une amélioration de la qualité, de la valorisation ou de la traçabilité des produits	Non	1	1	Argumentaire à développer par le demandeur
		Oui	0		
Impact sur le plan social, économique et de l'emploi	Le projet améliore les compétences des marins	Non	0	2	Argumentaire à développer par le demandeur
		Oui	2		
	Le projet améliore l'attractivité du métier	Non	0	2	Argumentaire à développer par le demandeur
		Oui	2		
	Le projet améliore les conditions de travail, d'hygiène ou de sécurité	Non	0	1	Argumentaire à développer par le demandeur et/ou résultats d'études ou d'expertises
		Oui	1		
				20	

OS 1.1 - Renforcer les activités de pêche durables sur le plan économique, social et environnemental

Installation

Critères chapeau	Critères de sélection		Note	Note max. possible	Justificatif à fournir
Pertinence du projet	Le projet répond de manière optimale aux objectifs de l'OS et aux orientations de la stratégie régionale	Répond aux objectifs de l'OS	2	4	Argumentaire à développer par le demandeur
		Répond aux objectifs de l'OS et aux actions identifiées dans la stratégie régionale	4		
	Le projet concerne la petite pêche côtière	Non	0	2	Acte de francisation du navire ou certificat d'enregistrement
		Oui	2		
Qualité environnementale	Le projet concerne une activité axée sur une ou plusieurs techniques de pêche sélectives et dur	Aucune	0	4	Argumentaire à développer par le demandeur
		1	2		
		2 ou plus	4		
Valorisation des produits et sécurité alimentaire	L'acquisition du navire est liée à un projet de vente directe	Non	0	2	Argumentaire à développer par le demandeur
		Oui	2		
	Le projet s'insère dans la dynamique interprofessionnelle de la structuration du marché	Non	0	2	Argumentaire à développer par le demandeur
		Oui	2		
Impact sur le plan social, économique et de l'emploi	Le projet prévoit la création d'un ou plusieurs emplois (ou l'embauche d'alternant ou de stagiaire)	Aucun	0	2	Plan d'entreprise
		1	1		
		2 ou plus	2		
	Les caractéristiques du navire et son état général (expertise maritime) sont en adéquation avec le projet d'exploitation	Non	0	2	Argumentaire à développer par le demandeur + Plan d'entreprise
		Oui	2		
	Niveau de valeur ajoutée annuelle générée par le projet	< 3 %*	0	2	Plan d'entreprise
> 3 %*		2			
				20	

*La valeur ajoutée à l'horizon de la 3eme année du plan d'entreprise prévoit une augmentation d'au moins 3 % par rapport à celle de l'année de l'investissement